

## LES DEFIS COOPETITIFS

La formule du « défi coopétitif »  **vise à créer une alternative pédagogique située « à mi-chemin » entre la compétition et la coopération.** Le mot « défi » doit passer du sens habituel de « défi qu'on lance à un autre » à « **défi que l'on se lance à soi-même** ».

**L'adversaire est celui qui nous aide à progresser** et non celui que l'on cherche à vaincre.

Les modalités du défi, telles qu'elles sont proposées aux enfants, doivent **concrétiser une forme de justice au service des moins compétents.** Cette justice n'est pas sous-tendue par une idée de charité mais **fondée sur le concept d'équité**, conçue comme forme supérieure de l'égalité.

Pour ce faire, l'application de **cette « mesure de justice » doit être demandée par les plus forts pour rééquilibrer le rapport de force momentané** afin, d'une part, **d'aider les plus faibles à progresser** et, d'autre part, de **désirer progresser** en remettant la victoire en jeu dans une confrontation plus difficile, donc plus valorisante. Pour cela, nous proposons d'utiliser un **système ludique** reposant sur deux catégories de cartes jokers.

- Les « **Tikoud'pouss** » donnent un **avantage à l'équipe qui est menée au score.**
- Les « **Tikoud'éclat** » donnent un **handicap à celle qui mène au score.**

Cette modification de règles est un moyen pour que les élèves s'approprient les variables de la situation en élaborant des stratégies minimisant l'effet du handicap ou exploitant le bénéfice d'un avantage : aucune carte n'est, en elle-même porteuse de l'assurance du gain.

C'est au groupe qui mène au score d'agir sur le rapport de force en piochant parmi les cartes proposées, soit en donnant un « avantage » à l'autre groupe, soit en s'attribuant un « handicap ». Il se crée alors une dynamique ludique, la redistribution fréquente des gains participant ainsi d'une dédramatisation des résultats.